

Fiche sur l'ouverture du marché de l'électricité :

Fiche réalisée par Maxime Combes, le 19 mars 2007, maxime.combes@gmail.com

Ce que nous ferons :

- **stopper la suppression des tarifs régulés du service public pour les particuliers prévue pour le 1er Juillet 2007**, et plus largement stopper le processus de libéralisation du secteur électrique ;
- **créer un pôle public de l'énergie** (électricité, gaz, pétrole, charbon et énergies renouvelables), fusionnant EDF et GDF en les rendant publiques.

1) Stopper la suppression des tarifs régulés du service public pour les particuliers, prévue pour le 1er Juillet 2007 :

- **L'électricité et le gaz ne sont pas des marchandises** : ce sont des biens de première nécessité => **Le droit à l'accès à l'énergie** – dans le respect de l'écosystème – **doit être garanti** ;
- **Là où les marchés ont été dérégulés, il y a eu de graves dysfonctionnements** : pannes, coupures de courant ;
- **La concurrence ne fait pas baisser les prix** (voir chiffres en annexe) ;
- **L'ouverture des marchés**, programmée par la loi du 7 décembre 2006 qui poursuit la transposition dans le droit français de directives européennes, **n'a jamais été réellement débattu avec les citoyen-ne-s** ;
- Le prix régulé restant inférieur au prix du marché, la Commission Européenne l'a décrété incompatible avec la règle de la concurrence. La loi prévoit qu'un ménage parti vers la concurrence ne pourra revenir aux tarifs régulés ;
- **Le marché n'est pas apte à fournir une électricité bon marché sans dysfonctionnement** car sa production/distribution nécessite une structure permettant d'assurer une coordination optimale de la production au consommateur pour éviter tous les déséquilibres dus aux difficultés de stocker et transporter l'électricité ;

2) Créer un pôle public de l'énergie

L'électricité relève du service public pour trois raisons :

- **c'est un bien de première nécessité et son accès doit être garanti à tous dans un souci d'égalité de traitement** ;
- **elle est au coeur de la question énergétique** (raréfaction des ressources de la planète)
- **le secteur électrique est au niveau mondial un émetteur important de gaz à effet de serre** responsables du réchauffement climatique, à quoi s'ajoutent les déchets produits par le secteur nucléaire.

La notion de marché européen est une aberration, comme l'avait dit l'ancien président d'EDF, Marcel Boiteux : **viser l'augmentation des échanges électriques entre les pays est contradictoire avec l'objectif de développer une production décentralisée d'électricité à base d'énergies renouvelables.**

Un pôle public de l'énergie aura pour tâche la mise en oeuvre des politiques publiques (dont la priorité absolue doit être la lutte contre l'effet de serre) :

- **de recherche, de production et d'économies d'énergie** ;
- **de développement de la sécurité et de la transparence** ;
- **de l'accès et du droit à l'énergie égal pour tous et de la sauvegarde du climat** ;
- **amélioration progressive du service rendu aux usagers** (retours à la gratuité de services devenus payants, réouvertures d'agences fermées) ;

- augmentation du budget de la maintenance des sites de production ;
- augmentation des emplois et amélioration des conditions de travail ;
- de diversification des sources et de promotion des énergies renouvelables : remise en cause du « tout électrique-tout nucléaire » et développement des filières alternatives et décentralisées de production d'électricité.

Immédiatement, EDF et GDF seront rendus au secteur public à 100% et fusionnés. La stratégie actuelle (acquisition de sociétés avec l'objectif d'accroître la rentabilité financière et de devenir un des leaders mondiaux de l'électricité) sera stoppée au profit d'**une véritable mission de service public démocratiquement contrôlé.**

Le pôle public favorisera les coopérations internationales et le transfert des technologies pour permettre aux pays en voie de développement notamment la Chine, l'Inde et le Brésil de concilier réponses aux besoins et protection de la planète.

Annexe : Exemple d'envoies des prix de l'électricité :

En France, depuis 2004, les factures des entreprises qui ont choisi les offres du marché dérégulé ont augmenté de 76 % (contre 11 % pour les prix régulés). En Europe, entre 2001 et 2006, les prix du marché dérégulé ont augmenté de :

- 39 % en Espagne
- 49 % en Allemagne
- 81 % au Royaume-Uni
- 92 % au Danemark

Source :

<http://www.petition-elecgaz.org/>

<http://www.local.attac.org/marchew/>

Fiche réalisée par Maxime Combes, le 19 mars 2007, maxime.combes@gmail.com